



COMMUNE DE SAVIGNY

Municipalité

Savigny, le 11 mars 2024

A la population et aux entreprises
de Savigny, Mollie-Margot
et la Claie-aux-Moines

AVIS DE CHANTIER

Route des Miguettes n° 2 à 10

Madame, Monsieur, Chers habitants,

Nous vous informons que la commune procèdera à la réfection de la route des Miguettes n° 2 à 10, selon le plan de situation figurant au verso de la présente.

Les travaux de génie civil ont été adjugés à Colas Suisse SA. Ils impacteront **la circulation dans le quartier, à savoir notamment aux chemins de la Verne, des Charmilles, du Presbytère, du Pavillon et à la route du Collège.**

Ils consistent à la réfection des collecteurs d'eaux claires, de la conduite d'eau potable, de l'éclairage public, de la chaussée, des trottoirs et comprennent également diverses interventions pour Swisscom et la Romande Energie.

Les travaux débuteront le lundi 8 avril 2024 à 07h00 et se termineront en fin d'année 2024 (sans la pose du tapis). Ils se dérouleront en plusieurs étapes, afin de garantir en tout temps les accès aux propriétés, au minimum à pied et le plus possible avec les véhicules. **Des déviations seront mises en place, auxquelles nous vous prions de vous conformer.** Sur le plan figurant au verso, vous trouverez les étapes d'exécution.

Dès l'ouverture du chantier, vous pourrez suivre le déroulement de celui-ci sur la plate-forme « Hello Travaux » de Colas Suisse SA (téléchargeable sur Google Play Store et l'App Store d'Apple).

Le carrefour du chemin de la Verne et de la route de la Claies-aux-Moines sera modifié, afin de permettre la circulation dans les 2 sens sur toute la longueur du chemin de la Verne pendant la durée des travaux.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, via l'adresse mail : admin@savigny.ch et mettrons tout en œuvre pour réduire les nuisances au minimum.

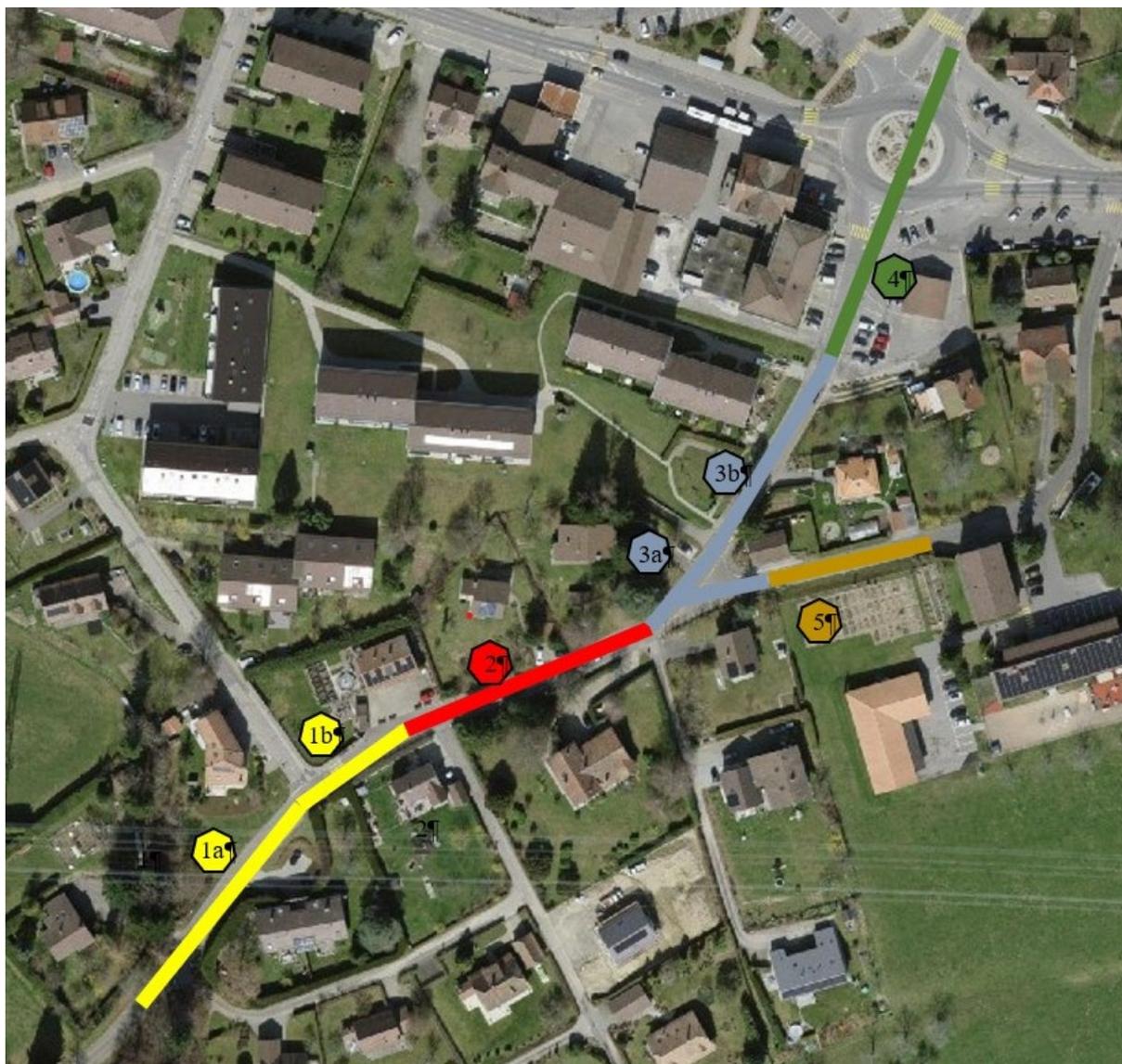
Nous remercions de votre compréhension pour ces inconvénients au service de la collectivité et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers habitants, nos meilleures salutations.

La Municipalité de Savigny

👉 **TOURNEZ SVP : Plan de situation des zones des travaux au verso** 👈



Plan de situation des zones des travaux et des étapes



- Etapes 1a à 3b et 5 : Réfection de l'entier de la chaussée avec les trottoirs.
Il ne sera pas possible de circuler sur la chaussée
et une déviation sera mise en place.
- Etape 4 :
Exécution des fouilles, sans la réfection de la chaussée
sur toute la largeur de la route.
En principe, il sera possible de circuler avec des véhicules.